

13/07/92 17:43 pg. 2

DECLARATION DU MINISTRE DES AFFAIRES  
ETRANGERES ET DE LA COOPERATION DE LA  
REPUBLIQUE RWANDAISE, S.E. MONSIEUR  
BONIFACE NGULINZIRA SUR LE RETOUR DE  
LA PAIX ET L'EDIFICATION DE L'UNITE  
NATIONALE ET DE LA DEMOCRATIE AU  
RWANDA: ARUSHA, 10 JUILLET 1992.

Le Rwanda est déchiré depuis bientôt deux ans par une guerre meurtrière, fratricide, et coûteuse. Le Rwanda et les Rwandais doivent y trouver une solution adéquate et durable. Il est vain pour les deux parties de vouloir rechercher une victoire militaire, car la victoire militaire ne résoudrait en rien les problèmes politiques qui sont à la base du conflit, et pourrait au contraire donner lieu à d'autres conflits avec le risque de les voir s'étendre à l'intérieur du pays et déborder, en plus de la frontière rwando-ugandaise, les autres frontières du pays.

Rechercher une victoire militaire n'est pas souhaitable car outre qu'elle continuerait d'enfermer le pays dans un cycle de violence, elle donnerait l'illusion de courte durée que l'on peut résoudre les problèmes politiques par les armes.

L'histoire du monde a prouvé que les problèmes politiques ne trouvent de solutions satisfaisantes et justes que dans le cadre d'un règlement négocié et accepté par toutes les parties en conflit.

Aussi le Gouvernement Rwandais en appelle-t-il à la raison et estime-t-il qu'il est grand temps de faire taire les armes, de se mettre autour de la table, d'examiner la nature profonde du conflit meurtrier qui fait que les Rwandais s'entretuent au nom du droit et de la justice, d'analyser vraiment les causes de ce conflit afin d'y trouver une solution juste, équitable et durable.

Il n'y a à ce jour ni vainqueur ni vaincu, et c'est bien ainsi car la victoire militaire, même si elle était conquise après que le Rwanda aura été couvert de cadavres de ses fils et filles, resterait un crime. Le sage chinois LAO TSE l'a bien dit: "Même dans la victoire, il n'est pas de beauté. Et celui qui la nomme belle est de ceux qui trouvent la joie dans le massacre et ne réussira pas dans ses ambitions à gouverner le monde. Des lamentations de deuil devraient accompagner les foules



- 2 -

Le Rwanda constitue depuis des siècles un Etat-Nation, dont le peuple partage une même langue, une même culture, une même histoire, des mêmes traditions et des mêmes aspirations. C'est un acquis précieux qu'il convient de sauvegarder et valoriser pour bâtir le Rwanda de demain, un Rwanda tourné vers l'avenir et ouvert au monde. Pour assurer cet avenir, il faut poser des fondements solides à la paix à l'intérieur du pays dans la sous-région et sur l'ensemble du continent.

La paix à l'intérieur du Rwanda ne peut être assurée que si elle est vécue comme fruit de la justice et de l'unité nationale basée sur la coexistence pacifique des différents groupes sociaux qui composent la communauté rwandaise. Les tensions interethniques et interrégionales qui ont si douloureusement marqué l'histoire récente de notre pays résultent d'une vision réductrice et tronquée de l'histoire et de l'avenir du Rwanda. Les Rwandais sont aujourd'hui conviés à bâtir une société rwandaise nouvelle basée sur la justice et le respect des droits de l'homme et qui offre à tous, sans discrimination ni exclusion, la liberté politique, l'accès aux ressources économiques et une protection légale réelle.

Le Rwanda est certes l'un des pays les plus pauvres du monde, mais les Rwandais n'ont pas besoin de pain uniquement. Ils ont faim de liberté, faim de justice, faim d'égalité, besoins spirituel qui ne peuvent trouver satisfaction qu'à l'intérieur d'un véritable Etat de droit, dans un système politique véritablement démocratique.

Voilà pourquoi lors des négociations qui ont eu lieu à Paris du 6 au 8 juin 1992, le Gouvernement Rwandais a invité le Front Patriotique Rwandais à accepter que le problème de l'unité nationale et le processus de démocratisation déjà engagé au Rwanda fassent l'objet d'un débat général approfondi.

Si nous acceptons que l'unité nationale et la réconciliation nationale constituent un enjeu vital pour le Rwanda, un défi que tous le Rwandais doivent être conviés à relever, c'est au niveau politique que des mesures concrètes doivent être prises, et que toutes les actions doivent être entreprises en faveur de toutes les composantes de la communauté nationale, avec leur concours et leur participation sans exclusion aucune.

...../.....



L'unité nationale ne pourrait être réalisée si le problème des réfugiés rwandais ne trouvait pas et de manière urgente une solution définitive. Concernant ce grave problème, l'on ne cessera de regretter l'absence d'évolution notable et des efforts soutenus pour la solution définitive et satisfaisante, ce qui pendant des années conduisit à un statu quo signifiant, pour des milliers de Rwandais la privation d'une patrie avec ce que cela entraîne comme privation de droits.

Le problème des réfugiés rwandais qui est au centre de cette guerre aurait pu trouver une solution juste, raisonnable et satisfaisante si, depuis 1968, date à laquelle cessèrent définitivement les attaques armées des réfugiés, il avait bénéficié d'une approche réaliste et constructive. Car le problème des réfugiés est fondamentalement un problème de droit, de revendications de droits par une partie de la population rwandaise, qui n'a nullement perdu sa qualité de Rwandais, que la situation politique qui prévalait lors de la lutte pour l'instauration d'un régime républicain et pour l'indépendance a poussé à quitter le pays pour chercher refuge et sécurité à l'extérieur du pays.

Alors que la sagesse rwandaise dit: "Aho umwaga utari uruhu rw'urukwavu rwisasira batanu" c-à-d "là où règne la concorde, la peau d'un lièvre sert de literie pour cinq", la petite superficie du Rwanda a servi de prétexte pour dénier aux réfugiés rwandais un droit inaliénable. Le Gouvernement Rwandais de transition qui est la manifestation concrète de l'évolution vers un système rejetant l'exclusion politique, car composé des 5 formations politiques les plus représentatives considère que le retour au Rwanda des réfugiés constitue pour tous les réfugiés un droit inaliénable. A ce titre il constitue, pour le Rwanda, un facteur de paix, d'unité et de réconciliation nationale.

La guerre ayant créé des conditions psychologiques défavorables à l'unité nationale en ravivant des tensions de toutes sortes, notamment de nature ethnique, le Gouvernement Rwandais a entamé une campagne de sensibilisation de la population à l'accueil fraternel et amical des réfugiés rwandais qui vont rentrer au Rwanda.



Concernant les modalités pratiques de ce retour, le Gouvernement va entreprendre un dialogue franc et ouvert avec les représentants des réfugiés eux mêmes afin d'arrêter les voies et moyens à mettre en oeuvre pour que ce rapatriement se fasse dans les meilleures conditions. Car au delà du droit, ce que demandent les réfugiés rwandais, c'est d'abord d'être reconnus et respectés en tant que personnes humaines.

L'absence de dialogue direct avec les réfugiés n'a fait que contribuer à la radicalisation des positions et à la dégradation d'un problème qui concerne l'avenir même du Rwanda et qui, à l'évidence, ne pouvait pas être résolu sans la participation des concernés eux-mêmes. Des liens de confiance doivent donc être établis entre les réfugiés rwandais et le Gouvernement rwandais et c'est ce qu'a initié le Premier Ministre lors de sa visite officielle au Burundi, au cours de laquelle il a reçu en une séance commune la communauté rwandaise au Burundi comprenant des réfugiés et des non-réfugiés et au cours de laquelle les réfugiés rwandais au Burundi ont pu lui exposer leurs problèmes et, à travers lui, au Gouvernement Rwandais.

Ces réfugiés constituent une richesse humaine extraordinaire pour le Rwanda. Il est de la responsabilité du Gouvernement Rwandais de prendre des mesures allant au delà de la reconnaissance de leurs droits en vue de les rendre confiants et d'assurer leur sécurité physique, morale et matérielle et de leur garantir effectivement l'exercice de tous leurs droits.

En particulier, le Gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'intégration des réfugiés rwandais dans tous les secteurs d'activité de la vie nationale, je dis bien tous les secteurs, que ce soit dans les domaines politique, social, économique, culturel, militaire et autres.

Nous sommes déterminés à ce que dans un délai très proche il n'y ait plus au monde de Rwandais portant cette étiquette peu honorable de réfugié.



Pour ceux des réfugiés qui auraient choisi de s'établir à l'extérieur du Rwanda, le Gouvernement Rwandais est décidé à leur assurer la protection diplomatique que tout pays doit à ses ressortissants. Et ils pourront librement s'établir à l'extérieur en qualité d'émigrés et non plus en tant que réfugiés car sur le plan politique auront été définitivement résolus les problèmes qui font qu'ils ont eu, de bonne foi, à craindre pour leur sécurité et ont préféré s'établir à l'extérieur du pays.

Considérant que la réalisation de l'unité nationale et de la réconciliation nationale constitue la base d'une paix juste et durable, le Gouvernement Rwandais œuvrera à ce que les Rwandais de l'intérieur comme ceux de l'extérieur se sentent unis et solidaires dans un même destin et soient traités de la même façon.

Le lancement du processus de démocratisation et l'instauration du multipartisme au Rwanda, déjà concrétisé par la constitution d'un Gouvernement multipartite comprenant 5 formations politiques, offre au Rwandais un cadre d'expression politique pour toutes les tendances, un cadre approprié pour accéder et participer à la gestion du pays, faire valoir et faire respecter les intérêts communs de la Nation et ceux de chaque composante.

Dès lors, il existe une opportunité réelle pour ceux qui veulent construire le Rwanda de demain et participer à son développement de pouvoir s'intégrer dans le processus déjà enclenché et d'assurer son succès.

Ainsi qu'on l'aura remarqué par les trois revendications devant, selon le Front Patriotique Rwandais, faire l'objet de négociations politiques, le conflit actuel pose le problème de la participation au pouvoir pour une partie de rwandais vivant à l'extérieur.

Le problème du pouvoir est d'actualité dans tous les pays africains qui constatent que, depuis l'époque des indépendances, leur développement est handicapé par le fait que généralement les systèmes politiques en place ont résisté à toute tentative de modernisation, confondant stabilité politique, qui est une bonne chose et immobilisme politique, qui est source de conflits.



- 6 -

Le Rwanda pose la question universelle du pouvoir: comment accède-t-on au pouvoir, comment l'exerce-t-on et comment le quitte-t-on?

A cette question, le Rwanda donne la même réponse universelle: les dirigeants ne tiennent leur légitimité que du consentement du peuple exprimé à travers des élections libres et transparentes.

Le conflit actuel a été déclenché alors que le Rwanda vivait sous le régime d'un parti unique. Lorsqu'on lit le programme politique du front Patriotique Rwandais, - car j'imagine que ce n'est pas gratuitement qu'on prend le risque de déclencher un conflit armé -, l'on constate qu'outre que le FPR trouvait - et à juste titre - inacceptable que soient condamnés à l'exil des milliers de Rwandais, il se considérait comme la seule force capable de s'imposer comme une alternative au parti unique, de mettre fin à l'ethnisme et au régionalisme et de faire éclater les verrous d'un Etat rwandais dont les dirigeants avaient une conception patrimoniale du pouvoir, ce qui rendait pratiquement impossible l'alternance au pouvoir.

Avec l'instauration de la démocratie, le Rwanda a la possibilité de faire l'économie de la violence, source de pertes en vies humaines et de tant de destructions, pour bâtir un système politique juste, stable et dynamique basée sur la démocratie pluraliste. Le recours à la lutte armée n'a donc plus aucune justification pour autant que l'on puisse admettre que la violence peut trouver une justification, car malheureusement l'histoire atteste que de nombreux conflits naissent de l'aspiration des peuples à plus de liberté, à plus de justice.

De la même façon qu'on ne peut envisager le développement<sup>réel</sup> réel et durable sans démocratie, il est évident que l'on ne peut édifier une démocratie solide sans paix. C'est pourquoi le Gouvernement Rwandais

...../.....



- 7 -

considère que la poursuite de l'actuel conflit constitue une menace sérieuse à la conduite et à l'aboutissement du processus de démocratisation en cours, en plus d'entraver le développement du pays car les dépenses liées à l'effort de guerre devaient être affectées au développement du pays et au bien-être de la population.

Mais à quoi servirait de bâtir sur le plan interne un Etat de droit si les relations entre les Etats n'évoluent pas elles-mêmes pour se fonder sur le respect strict du droit international, qui protège la souveraineté des Etats. C'est pourquoi le Gouvernement Rwandais voit comme un signe encourageant l'engagement de la plupart des pays de la région à bâtir des systèmes politiques basés sur les principes de la démocratie pluraliste, ce qui devait influencer positivement sur la qualité de leurs relations respectives.

Cet environnement démocratique régional constituera demain le meilleur garant de la paix et de la sécurité régionales.

Nous sommes d'avis que les problèmes politiques à la base de ce conflit peuvent être résolus pacifiquement dans le cadre du processus démocratique.

La démocratie rwandaise à bâtir ne reposera sur des piliers solides, que si, au-delà d'exprimer la loi de la majorité, elle ne signifie pas dictature de la majorité mais, se caractérise au contraire par la défense et le respect toujours constants des droits de la minorité.

Ainsi donc, si le Front Patriotique Rwandais lutte contre la dictature, contre la discrimination et l'exclusion, contre la corruption, le retour inconditionnel des réfugiés et pour la démocratie, nous l'invitons à s'apercevoir que ces valeurs sont partagées par la majorité des Rwandais qui ont choisi la voie pacifique, la voie démocratique.

Le Front Patriotique Rwandais aspire-t-il au pouvoir? Nous disons c'est une aspiration légitime pour tout Rwandais mais nous ajoutons que les règles du jeu démocratique sont les seules à pouvoir garantir un avenir de stabilité politique au Rwanda. Nous invitons donc le Front Patriotique Rwandais à abandonner la voie de la lutte armée et à procéder comme les autres formations politiques à la compétition pour le pouvoir à travers les voies démocratiques.



Sur l'échiquier politique rwandais, le Front Patriotique Rwandais constitue une force politique et militaire non négligeable. S'il se constituait en parti politique rien ne s'opposerait donc à sa légitimation pour autant qu'il renonce effectivement à la lutte armée et accepte la voie démocratique.

Avant de venir à Arusha, j'ai consulté d'une part le Gouvernement et d'autre part les cinq partis politiques participant au Gouvernement sur les principes devant guider les négociations sur les questions politiques qui suivent l'accord sur le cessez-le-feu qui est au centre des négociations d'Arusha. Ma position se trouve facilitée par la concordance de la position du Gouvernement et de celle des partis politiques participant au Gouvernement.

Sur la question de la participation du Front Patriotique Rwandais à un Gouvernement de transition à base élargie, il n'y a, sur le principe, aucune difficulté à ce que le Front Patriotique Rwandais se joigne en tant que formation politique dûment constituée aux autres forces politiques pour assurer la gestion transitoire du pays vers la démocratie pluraliste.

Quant à l'intégration des éléments armés du Front Patriotique Rwandais au sein des Forces Armées Rwandaises, le Gouvernement Rwandais considère que ces éléments devront être intégrés dans tous les secteurs de la vie nationale et qu'en ce qui concerne l'armée, des critères d'intégration seront à convenir ainsi que des mécanismes de sécurité réciproque devront être mis en place, afin qu'aucune partie ne soit tentée de piéger l'autre.

La réconciliation nationale demande qu'on lui consacre du temps, du labour et des efforts constants.

Les appels à la haine interethnique, la manipulation de la population à la violence, à la vengeance et au génocide blessent les principes démocratiques et ternissent l'image du Rwanda. Ils constituent un critère de disqualification lorsqu'ils sont le fait de gouvernants ou d'hommes politiques qui aspirent à gouverner le Rwanda de demain.

Le Gouvernement Rwandais considère comme une tâche urgente l'éducation de la population à la tolérance et à la solidarité.



- 9 -

En conclusion, nous constatons que ce conflit est absurde, injuste, coûteux qu'il a trop duré et qu'il faut l'arrêter immédiatement.

1° Nous proposons que les deux parties signent ici à Arusha un amendement mettant à jour l'accord de cessez-le-feu de N'sele tel qu'amendé à Gbadolite et s'engagent à le rendre effective immédiatement moyennant la mise sur pied de mécanismes de contrôle efficaces.

2° Les problèmes politiques qui sont à la base du conflit et qui lui sont connexes devront trouver une solution satisfaisante au cours des prochaines négociations qui pour le Gouvernement Rwandais devraient s'ouvrir endéans les dix jours.

3° Le Gouvernement Rwandais considère que le retour des réfugiés dans leur pays est un droit inaliénable et s'engage à prendre des mesures visant la mise en oeuvre de la Déclaration de Dar es Salaam y relative.

4° De plus, il s'engage à favoriser et à garantir l'intégration des réfugiés dans tous les secteurs d'activité de la vie nationale .

5° Le processus de démocratisation dans lequel le Rwanda est engagé se doit d'être irréversible et ouvert à tous les Rwandais sans discrimination aucune. Aussi invitons-nous le Front Patriotique Rwandais à abandonner la lutte armée et à s'engager dans la compétition politique à travers des voies démocratiques.

Voilà, Excellences, Distingués Invité, le cadre dans lequel la délégation rwandaise entend placer ces discussions ainsi que les approches de solutions qu'il entend apporter à la guerre que nous vivons depuis bientôt deux ans.

...../.....



Je voudrais remercier toutes les délégations qui participent à ces négociations pour les contributions qu'elles vont y apporter en vue de leur succès. Je remercie spécialement la Tanzanie pour avoir accepté de les abriter et pour toutes les facilités mises à la disposition des délégations.

Je suis convaincu que grâce aux apports des uns et des autres, et ce dans un esprit tout-à-fait démocratique, ces négociations vont aboutir tout d'abord à la signature d'un accord de cessez-le-feu. Je veux dire la mise à jour de l'Accord de N'sele tel qu'amendé à Gbadolite et que par la suite, les négociations futures seront couronnées par la conclusion d'un accord de paix.

---